

> info travaux < 

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES FACILITE ET SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Lettre infos travaux n°8 du 21/07/15

28 juillet 2015 : mise en service des deux carrefours giratoires

A compter du 28 juillet, le chantier de déviation de la RD 307 franchit une étape importante avec l'ouverture à la circulation des nouveaux carrefours giratoires RD 98 Sud et RD 98 Nord (ancien carrefour RD 307 / RD 98), dont les travaux ont démarré en novembre 2014. Ces nouveaux giratoires sont mis en service dans une configuration encore non définitive. Certains aménagements sont en effet encore en cours. Il faudra notamment attendre le début de l'année prochaine pour que le passage dénivelé sous le giratoire RD 98 Nord soit ouvert à la circulation.

En terme d'incidences sur la vie locale, voici les changements que cette mise en service va induire à compter du 28 juillet (voir plan ci-dessous) :

> Circulations automobiles et accès riverains

- L'accès au parc d'activités de St Nom s'effectue via le nouveau giratoire RD 98 Sud par la branche de raccordement à la Route de Villepreux. Après l'entrée du parc, la voie est provisoirement fermée à la circulation, empêchant toute connexion automobile à la Route de Villepreux.
- Le principal accès au quartier de la Fosse St-Nom demeure le chemin du Vivier depuis la rue Charles de Gaulle et les principes de circulation restent inchangés sur les différentes voies de desserte du quartier.
- L'accès riverains au quartier de la Ranchère s'effectue depuis le nouveau giratoire RD 98 Sud sur une voirie dédiée encore provisoire.

> Circulation piétons et cycles

- Entre le centre-village et le quartier de la Ranchère, un cheminement dédié est mis en place depuis la Route de Villepreux. Il emprunte le passage inférieur des Vergers de la Ranchère mis en service en configuration provisoire, et muni d'un éclairage la nuit.
- Entre la rue Charles de Gaulle et l'entrée de la forêt de Marly, un cheminement est maintenu en accotement nord via la mise en place d'un passage piéton temporaire sur la R D98, au nord du nouveau giratoire mise en service.

> Arrêts de bus

L'arrêt de bus « Vergers de la Ranchère » initialement implanté sur la RD 98 est définitivement déplacé sur le nouveau tronç commun à hauteur du passage inférieur dédié aux piétons et cycles. Il est desservi par les mêmes lignes de bus qu'initialement.

Pendant toute la durée des travaux de l'opération, les lettres d'info travaux vous tiendront informés des restrictions de circulation liées au chantier.

